



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

*Initiative pour la Transparence dans
les Industries Extractives ITIE*

Rapport de l'atelier de partage sur le rôle des OSC dans la mise en œuvre de l'ITIE au Sénégal les 8 et 9 août 2014

INTRODUCTION

Les 8 et 9 août 2014, l'atelier de « *partage et de réflexions sur le rôle des OSC dans la mise en œuvre de l'ITIE au Sénégal* ». Cet atelier initié par le Comité National ITIE a été organisé en partenariat avec la *Coalition des OSC pour la gouvernance des ressources minérales « Publiez Ce Que Vous Payez Sénégal »*

Cet atelier s'est voulu un temps de réflexion dont le principal objectif stratégique, au-delà d'une évaluation à mi-parcours, était de contribuer à consolider la dynamique de la société civile dans l'accompagnement du processus ITIE au Sénégal.

L'atelier a vu la participation des membres de la coalition nationale « *Publiez Ce Que Vous Payez* » venus des principales régions minières du Sénégal ainsi que d'autres acteurs de la société civile. Des représentants de l'administration ainsi que de compagnies minières ont également participé à cet atelier de réflexions de la société civile.

L'atelier s'est tenu à Dakar au restaurant-hôtel *Sheherazade* en une journée et demie et a consisté en des présentations en plénière suivies de travaux de groupes.

Il faut souligner qu'à l'entame des travaux, l'agenda initial a été amendé par consensus pour permettre aux participants d'avoir un plus large temps à consacrer aux discussions et échanges. C'est ainsi que la matinée du premier jour a été réservée aux différents exposés qui ont suivis de travaux en ateliers et, enfin la seconde matinée aura eu pour contenu les restitutions des trois groupes de travail suivies de riches échanges avant la cérémonie de clôture du samedi 9 Août.

I. Résumé des exposés

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par le Président du Comité ITIE, le Pr Ismaïla Madior FALL avec la participation de M Ibrahima Sory Diallo représentant des OSC et de M Ababacar Ndiaye responsable du programme USAID PGP pour le compte des PTF.

Monsieur Ibrahima Sory Diallo, Président de la Coalition des OSC sur la Gouvernance des Ressources Minérales a rappelé le long parcours effectué par la société civile, depuis 2006, pour l'adhésion du Sénégal à l'ITIE avant de se féliciter du résultat obtenu aujourd'hui. Au nom des PTF, M Babacar Ndiaye du programme USAID-PGP a réaffirmé la volonté des partenaires de continuer à soutenir la société civile dans le processus ITIE. Ils ont tous, dans leurs allocutions respectives, insisté sur le suivi des engagements des différentes parties prenantes (Etat, compagnies minières, partenaires financiers) et salué particulièrement la mobilisation de la société civile depuis bien des années sur la question des industries extractives.

- Après l'amendement de l'agenda et la pause, les travaux ont repris avec une présentation de M Boubacar Tamba sur la nouvelle norme ITIE. Il a, dans son exposé, expliqué les dix (10) changements clés préconisés par le Secrétariat international de l'ITIE. Il a aussi expliqué que cette nouvelle norme contenait sept (7) exigences, douze (12) principes et enfin six (6) critères. Une des innovations majeures de la Norme ITIE est relative à l'importance accordée aux informations contextuelles que doivent contenir les rapports ITIE (structure du capital, actionnariat, parts de l'Etat etc.)
- La communication de M Cheikh Touré a porté sur le plan de travail du CN-ITIE et elle fait constater que les objectifs à mi-parcours (recrutements, étude de cadrage etc.) tels qu'ils étaient prévus ont pu être atteints dans l'ensemble. C'est ainsi que dans un premier temps, et après quelques échanges entre parties prenantes, il est retenu que le premier rapport ITIE du Sénégal s'intéresserait uniquement aux ressources minières, pétrolières et gazières avant d'envisager ultérieurement d'autres secteurs comme la pêche ou les ressources forestières ou hydrauliques. Avant un rappel des recommandations de l'étude de cadrage qui a fait constater une faible collaboration de certaines parties prenantes, M Cheikh Touré a insisté, durant son exposé, sur le fait que l'ITIE permettait de susciter un débat public sur la gouvernance.
- La présentation de M Aly Sagn, portant sur la participation de la société civile dans le Comité ITIE a été l'occasion de rappeler le contexte de l'engagement des OSC dans le

secteur des industries extractives au niveau international (Global Witness, Transparency International etc.) et au plan national (La Lumière, Forum Civil etc.). un plaidoyer stratégique, une mobilisation inédite et un leadership fort ont permis à la société civile de faire avancer l'Etat vers l'adhésion à l'ITIE. Forte de cette légitimité basée sur son engagement, la société civile, de l'avis de M Sagn, peut se féliciter de sa participation dans le GMP de façon générale. Elle devra toutefois à travailler à renforcer sa cohésion interne, à mettre en actes un mécanisme efficace d'interaction en son sein comme préconisé depuis l'atelier d'ENEA. M Sagn a insisté aussi sur le fait que les OSC, notamment la Coalition, devraient aussi, avec l'appui souhaité des partenaires, avoir leur agenda propre dédié à l'accompagnement de l'ITIE.

II. Résumé des débats suite aux exposés

Après les différents exposés, des débats très riches et instructifs se sont tenus durant une heure, sous la modération de M Sory Diallo qui, d'emblée, s'est félicité de la qualité des communications successivement présentées.

Les participants se sont tous réjouis de la qualité du travail jusqu'ici abattu par le secrétariat de l'ITIE ainsi que de la qualité des présentations de cette matinée. Pour un des premiers intervenants appuyé par d'autres à sa suite, les défis sont liés à l'appropriation à la base et, il faudrait pour cela élargir la base de la Coalition en partageant l'information, en démultipliant les foras communautaires entre autres initiatives.

Des questions sur la révision en cours du code minier ont été posées notamment du fait que la société civile n'aie pas encore été invitée dans le processus mais aussi l'article 66 du code minier qui serait un frein à la transparence. La place des orpailleurs dans l'ITIE, la directive CEDEAO, la question du cadre légal de l'ITIE afin de « contraindre » les administrations publiques et les compagnies minières encore réfractaires, entres autres ont été évoquées.

D'autres intervenants sont revenus sur les faiblesses que l'étude de cadrage a permis de relever et qui, de leur avis, devraient être pris en charge par la société civile dans ses mécanismes de veille et d'alerte. Il faudrait par conséquent que les OSC aient leur propre stratégie, à l'instar des autres groupes d'acteurs, en impliquant les communautés dans la défense de leurs propres intérêts. L'idée même de répertorier les entités qui ne collaborent et de les interpeler a été évoquée. Les questions de transparence des contrats, des compensations

financières et des redevances ont également fait débat et des réponses ont été apportées à la plupart des questions soulevées.

Pour les participants qui sont intervenus, il faut chercher à aller au-delà de la norme ITIE en tant que pays pauvre au potentiel minier important. Il faudrait que la société civile soit plus solidaire et ouverte dans ses stratégies en partageant davantage les informations.

En réponse aux interpellations de l'assistance, quelques réponses ont été apportées. En ce qui concerne le cadre juridique de l'ITIE par exemple, le problème ne se pose plus du moment que le décret précise bien les missions du Comité ITIE qui en plus est logé à la Présidence de la République. Cela n'empêche qu'une loi ITIE soit préconisée à l'instar d'autres pays ainsi qu'une loi sur l'accès à l'information.

Concernant la révision du code minier, la phase actuelle est strictement intra-gouvernementale mais la société civile sera bien impliquée à l'étape des consultations prévue dans le processus ultérieurement.

III. Synthèse des travaux de groupe

L'après-midi du vendredi a été exclusivement consacré aux travaux de groupe. Les participants ont été organisés en trois groupes chargés chacun de réfléchir sur un axe pour l'élaboration d'une feuille de route de la société civile dans l'accompagnement de l'ITIE.

Les thèmes principaux étaient relatifs à l'octroi et au suivi des contrats, à la traçabilité et l'accessibilité des données financières ou encore la promotion de la transparence et de la participation citoyenne.

Entre autres recommandations issues des travaux de groupe, il a été retenu que la société civile doit s'engager davantage pour plus de transparence dans les contrats miniers par un suivi soutenu par une expertise renforcée. Un des choix stratégiques retenus est de sensibiliser les entreprises et administrations autour de l'ITIE par la création de cadre de dialogue et d'appropriation.

Aussi, il est apparu pertinent de s'intéresser à la transparence budgétaire afin de pouvoir retracer les revenus miniers de manière plus minutieuse. Par exemple, un outil comme le « budget citoyen » à condition d'en maîtriser les rudiments permettrait un contrôle citoyen efficace. Le principe du partenariat avec tous les acteurs (parlementaires, élus locaux, presse etc.) susceptibles de contribuer à une gouvernance transparente et responsable est préconisé.

La capitalisation des expériences et du vécu de certains membres de la société civile ; l'approche basée sur les droits ont également été évoquées comme pistes à explorer pour une feuille de route réaliste de la société civile. Pour cela, il faudra que tous les agendas sectoriels puissent converger pour plus d'efficacité dans le plaidoyer : la solution serait de coproduire les actions au sein de l'ITIE sans que cela ne puisse hypothéquer le rôle de veille et d'arbitre attendu de la société civile.

Les différentes synthèses des travaux de groupes feront l'objet d'un document bien structuré pour une feuille de route plus élaborée avec l'aide de la facilitatrice Mme Eva Kouka.

Cérémonie de clôture et prochaines étapes

Sous la présidence du Pr Ismaïla Madior Fall, la cérémonie de clôture s'est tenue après épuisement des sujets à débattre prévus dans l'agenda.

D'après son Président Ibrahima S. Diallo, la Coalition se retrouvera dans les semaines à venir pour discuter davantage de son plan d'action avec l'aide de partenaires. M Sory Diallo, a aussi dans son discours de clôture, rendu hommage à tous ceux qui contribuent à la bonne dynamique partenariale qu'il a pu constater.

Cette même satisfaction a été exprimée par le Président du Comité national ITIE Ismaïla Madior Fall qui a salué le dynamisme de la société civile et aussi rassuré les participants quant à l'engagement continu de l'Etat du Sénégal dans la mise en œuvre de l'ITIE.



ANNEXES